

La mairie de Cires les Mello recrute 2 saisonniers pour les services techniques
Du 01/06/2025 au 31/08/2025

DEFINITION DU METIER :

Effectuer l'entretien des espaces verts et naturels dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site. Maintien d'un espace public propre, accueillant et sécurisé pour les usagers.

ACTIVITES TECHNIQUES :

- Entretien général des espaces verts
- Participation à la création de nouveaux espaces verts
- Fleurissement des massifs
- Arroser les massifs, jardinières
- . Entretien de la voirie
- . Tonte des pelouses

SAVOIR-ÊTRE (QUALITES) :

- Esprit d'équipe
- Sens de l'organisation
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'autonomie

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Temps de travail : 37h (1 RTT par mois)
- Titulaire du permis B

Rémunération : Sur échelon 1 Indice de rémunération 366

HORAIRES DU 01/06/2025 AU 30/06/2025 et à compter du 25/08/2025

	Matin	Après-midi	Total
Lundi	8 - 12	13 – 16 h30	7.50
Mardi	8 - 12	13 – 16 h30	7.50
Mercredi	8 - 12	13 – 16 h30	7.50
Jeudi	8 - 12	13 – 16 h30	7.50
Vendredi	8 - 12	13 – 16	7
TOTAL			37 h

HORAIRES D'ETE

Pour la période estivale, du 01/07/2025 au 24/08/2025 :

Les horaires seront :

	Matin	Après-midi	Total
Lundi	6h30 – 11h30	12h -14h30	7.50
Mardi	6h30 – 11h30	12h -14h30	7.50
Mercredi	6h30 – 11h30	12h -14h30	7.50
Jeudi	6h30 – 11h30	12h -14h30	7.50
Vendredi	6h30 – 11h30	12h -14h	7
TOTAL			37 h